

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école Ste-Cécile tenue le 14 mai 2019 à 19h00.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs :

Chantal Julien, parent
Isabelle Desmarais, parent
Amélie Pomerleau, parent
Véronique Prince, parent
Isabelle Forcier, parent
Dominique Beauchemin, parent
Sophie Paquette, directrice
Karine Villeneuve, technicienne du service de garde
Amélie Ménard, enseignante
Annie Choinière, enseignante
Julie Dufresne-Choinière, enseignante
Karine Montreuil, enseignante
Kristine Galipeau, secrétaire
Jacqueline Meunier, membre de la communauté
Johanna Fehlmann, membre de la communauté

Étaient absents(es), Mesdames et Messieurs :

Vicky Guichard, éducatrice au service de garde

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Isabelle Forcier ouvre l'assemblée à 19h03.

2. Vérification du quorum

Mme Isabelle Forcier constate le quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est proposé par Mme Karine Montreuil et appuyé par Mme Julie Dufresne-Choinière tel que présenté.

18CE1819-042

Adopté à l'unanimité

4. Parole au public

Aucun

5. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 16 avril 2019

Il est proposé par Mme Véronique Prince et appuyé par Mme Amélie Ménard d'adopter le procès-verbal de la séance du 16 avril 2019 avec une modification.

Point 10 : Mme Isabelle Desmarais nous indique qu'elle trouve qu'il y a beaucoup de cahiers d'exercices dans certains niveaux. Elle nomme qu'avec des abonnements numériques nous pourrions économiser, surtout en sciences.

18CE1819-043

Adopté à l'unanimité

6. Nouvel IMSE versus organisation scolaire 2019-2020

Mme Sophie Paquette nous confirme que le nouvel indice de défavorisation sera en vigueur pour l'année 2019-2020 à l'école Ste-Cécile. Par conséquent, le nombre d'élèves par classe augmente et les sommes dédiées à l'école diminuent. Mme Sophie Paquette nous présente le tableau de la clientèle en date d'aujourd'hui. Ce midi, nous avons appris qu'au lieu de perdre 3 classes, on en perd seulement 2 et on réduit

également le nombre de classes jumelées. Elle nous mentionne qu'à partir de la 4^e année, les classes sont complètes pour le moment. Mme Julie Dufresne-Choinière se questionne à savoir s'il peut y avoir encore des changements au niveau des classes et Mme Sophie Paquette confirme que ça peut changer, mais pour le mieux seulement. Mme Sophie Paquette nous mentionne que nous perdons la mesure « SIAA », mais nous aurons la mesure « Réussite éducative ». Par contre, une bonne différence de budget est à prévoir. À la CSVDC, un comité est mis en place pour consulter les écoles qui sont les plus défavorisés s'ils étaient prêts à partager des sommes avec les écoles dont leur d'indice de défavorisation est à la baisse. Nous aimerions également prendre un montant pour augmenter les heures de la psychoéducatrice qui pour le moment est prévue à 1 journée/semaine.

7. Nouvelles mesures Sorties culturelles et École inspirante

Mme Sophie Paquette nous présente un document. Elle nous mentionne que les mesures « Sortie scolaire en milieu culturel » et « École inspirante » ont été considérablement bonifiées. Par conséquent, aucune activité ne sera chargée aux parents excepté pour les élèves de 6^e année qui vont à Jouvence, un montant de 90.00\$ sera déduit de leur facture. Dans la mesure « Sorties scolaires en milieu culturel » : un montant de 36.85\$ est prévu par élève et dans la mesure « École inspirante » c'est un montant de 47.21\$ par élève. Mme Isabelle Forcier propose l'idée de faire une campagne de financement afin de déposer les sommes amassées dans le fonds à destination spéciale pour les activités générales de l'école comme l'Halloween, Noël, etc., et également afin de prévoir pour les années suivantes.

8. COSP

Mme Sophie Paquette nous présente le document qui s'applique seulement au 3^e cycle. Elles nous mentionnent que les enseignantes de 5^e et 6^e année se sont consultées.

9. Adoption du Projet éducatif

Mme Sophie Paquette nous présente le document du Projet éducatif. Mme Julie Dufresne-Choinière se questionne sur le point qui concerne les besoins des élèves dans l'école. Mme Sophie Paquette clarifie le point avec elle.

Il est proposé par Mme Chantal Julien et appuyé par Mme Isabelle Desmarais d'approuver le Projet éducatif tel que présenté.

18CE1819-044

Adopté à l'unanimité

10. Journée accueil nouveau maternelle (information)

Mme Sophie Paquette nous informe que la journée d'accueil pour les nouveaux élèves de maternelle sera le 31 mai 2019. Les élèves qui sont présentement en maternelle 5 ans et en maternelle 4 ans pourront aller au service de garde durant cette journée. Il y a 38 élèves d'inscrits en maternelle pour l'année prochaine. Mme Isabelle Forcier se questionne à savoir quels sont les critères pour la maternelle 4 ans. Mme Sophie Paquette nous informe que c'est accessible à tous, mais les élèves qui ne vont pas dans un milieu de garde sont priorisés et ceux du secteur également. Mme Sophie Paquette nous mentionne qu'il y a une nouveauté cette année, il y aura une promenade en autobus lors de l'accueil des nouveaux élèves de la maternelle.

11. Rapport des partenaires

Équipe-école : Mme Julie Dufresne-Choinière mentionne qu'un urbaniste a été engagé pour revitaliser la chapelle à côté de la station d'essence et que les élèves de 5^e et 6^e année seront appelés à participer au projet par le biais d'un concours de photographie. Mme Johanna Fehlmann mentionne qu'il se peut même que la fête d'Halloween soit célébrée à cet endroit. Mme Karine Villeneuve nous mentionne qu'Hélène Martin et

son groupe du service de garde ont amassé 386.00\$ lors de la vente de plants et de vivaces.

Parents : Mme Chantal Julien nous informe qu'afin de financer la soirée des finissants de 6^e année, un lave-o-thon est organisé au garage municipal le 25 mai 2019. Elle nous mentionne qu'ils ont besoin de parents bénévoles et d'élèves pour différentes tâches lors du lave-o-thon. Lors de la soirée des finissants, les élèves doivent payer pour le souper, mais les parents responsables aimeraient également organiser des jeux et les récompenser avec des surprises. Il y aura également une remise de certificats. Pour terminer leur soirée, ils sont invités à se rendre au Maître glacier afin de manger une crème glacée et faire un feu de camp. Mme Johanna Fehlmann se renseigne à savoir s'ils feront la vente de hot-dogs lors du lave-o-thon, mais Mme Chantal Julien n'est pas au courant. Mme Véronique Prince veut savoir s'il y aura encore une cérémonie pour la plantation avec les 6^e années. Mme Karine Montreuil mentionne qu'elles sont en communication avec la municipalité et qu'elles attendent des confirmations.

Communauté :

Mme Johanna Fehlmann nous informe que les citoyens de Ste-Cécile-de-Milton sont invités à venir chercher des arbres qui sont offerts gratuitement le samedi 18 mai entre 10h00 et 12h00 au Garage municipal. Il y aura également la distribution des camerises et des échanges de vivaces. De plus, elle nous mentionne que le 8 juin, une corvée dans les quartiers de la municipalité aura lieu. Le but est de peindre des pépins à tous les 100 mètres pour mettre en place un parcours actif. Pour les intéressés laisser leur nom à la municipalité. Mme Sophie Paquette nous informe que la responsable des loisirs à municipalité de Ste-Cécile-de-Milton a quitté son poste. Il y aura une remplaçante par intérim.

12. Questions à l'étude pour suivi

Mme Sophie Paquette mentionne que c'est la semaine du service de garde et elle tient à souligner leur excellent travail. Elle remet une plante à Mme Karine Villeneuve afin de la remercier et également les autres membres du service de garde et de la surveillance du midi recevront la même chose.

13. Varia

Aucun varia

14. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Annie Choinière et appuyé par Mme Karine Montreuil de lever l'assemblée à 20h07.